



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Centre Anti-Poison pour le Québec:  
(800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666  
Tél. (Mt): (450) 443-1046  
Fax. (Qc): (418) 660-8998

610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

### 1. Identification

**Nom du produit** : Linalool

**Cat No. :** LP-0802

**No. CAS** : 78-70-6  
**Synonymes** : 3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol

**Utilisation recommandée** : Produits chimiques de laboratoire.  
**Utilisations contre-indiquées** : Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

**Données du fournisseur de la fiche de sécurité**

Fournisseur : Laboratoire MAT Inc.  
610 rue Adanac  
QuebecQC G1C 7B7  
CANADA  
www.labmat.com

Téléphone : 418-660-8666  
Fax : 418-660-8998  
Numéro d'Appel d'Urgence : 613-996-6666  
Courriel : labmat@labmat.com

### 2. Identification des dangers

#### Classification

**Classification WHMIS 2015** : Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Liquides inflammables	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

##### **Mot indicateur**

Attention

##### **Mentions de danger**

Liquide combustible  
Provoque une irritation cutanée  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux



## Conseils de prudence

### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

### Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

## 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	78-70-6	>95

## 4. Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
<b>Symptômes et effets les plus</b>	Peut causer une réaction cutanée allergique.

**importants****Notes au médecin**

Traiter en fonction des symptômes

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Produit chimique. Chemical foam. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	75 °C / 167 °F
<b>Méthode -</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	235 °C / 455 °F
<b>Limites d'explosivité</b>	
<b>Supérieures</b>	5.2%
<b>Inférieure</b>	0.9%
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun renseignement disponible

**Dangers spécifiques du produit**

Matière combustible. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

**Produits de combustion dangereux**Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**NFPA**

<b>Santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>
2	2	0	N/A

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

<b>Précautions personnelles</b>	S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
<b>Précautions environnementales</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.
<b>Méthodes de confinement et de nettoyage</b>	Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

**7. Manutention et stockage**

<b>Manutention</b>	Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
<b>Entreposage</b>	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

**8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle**

<b>Directives relatives à l'exposition</b>	Ce produit ne contient aucune substances dangereuses avec des limites d'exposition
--	--

occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux** Lunettes de sécurité  
**Protection des mains** Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile Néoprène Caoutchouc naturel PVC	Voir les recommandations du fabricant	-	Protection contre les éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

### Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

**Type de filtre recommandé :** Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Aspect	Jaune clair
Odeur	Floral
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
pH	Aucun renseignement disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	199 °C / 390.2 °F @ 760 mmHg
Point d'éclair	75 °C / 167 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion	

Supérieures	5.2%
Inférieure	0.9%
Pression de vapeur	0.1 mbar @ 20 °C
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	0.861
Solubilité	1.45 g/l (25°C)
Coefficient de partage octanol: eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	235 °C / 455 °F
Température de décomposition	> 200°C
Viscosité	4.4 mPa s at 25 °C
Formule moléculaire	C10 H18 O
Masse moléculaire	154.25

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Danger de réaction</b>	Aucun connu suivant les informations fournies.
<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Conditions à éviter</b>	Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
<b>Matières incompatibles</b>	Matière combustible, Agents oxydants forts, Bases, Acides forts
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

### Toxicité aiguë

#### Renseignements sur le produit Renseignements sur les composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	LD50 = 2790 mg/kg ( Rat )	LD50 = 2000 mg/kg ( Rabbit ) LD50 = 5610 mg/kg ( Rat )	Non inscrit(e)

**Toxicologically Synergistic Products**      Aucun renseignement disponible

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Irritation</b>	Irritant pour les yeux et la peau
<b>Sensibilisation</b>	Peut provoquer une allergie cutanée
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	78-70-6	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

<b>Effets mutagènes</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Effets sur la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun renseignement disponible.

<b>Tératogénéicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun connu
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun connu
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Symptômes / effets, aigus et différés</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Renseignements sur les perturbateurs endocriniens</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	EC50: = 88.3 mg/L, 96h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: 22 - 46 mg/L, 96h static (Leuciscus idus) LC50: = 27.8 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 1000 mg/L 30 min	EC50: = 20 mg/L, 48h (Daphnia magna)

**Persistance et dégradabilité** Une persistance est peu probable

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	3.1

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	Non réglementé
<b>TMD</b>	Non réglementé
<b>IATA</b>	Non réglementé
<b>IMDG/IMO</b>	Non réglementé

## 15. Informations sur la réglementation

### Inventaires internationaux

Composant	DSL	NDSL	TSCA	EINECS	ELINCS	PICCS	ENCS	AICS	KECL	IECSC
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	X	-	X	201-134-4	-	X	X	X	KE-11592	X

### Légende

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

---

modifiées

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

### **Canada**

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

## **16. Autres informations**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2021-03-31